

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 7 (1919)

Heft: 85

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-254964>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Communications du Comité Central.

A l'occasion des élections au Conseil National, le G. C. a pris l'initiative de faire apposer, partout où notre Association ne possède pas encore de Sections, et d'offrir aux Sections, là où il en existe, une affiche attirant l'attention des citoyens sur le fait que le nouveau système de votation n'efface pas l'injustice qui est faite aux femmes — plus nombreuses que les hommes en Suisse — en matière de représentation parlementaire, comme sur le fait que, tant que les femmes ne voteront pas, le Conseil National ne sera pas, comme il est dit dans l'article 72 de la Constitution, « composé des députés du peuple suisse ». Cette affiche a été apposée par les soins du Comité Central dans les cantons suivants: Fribourg, Valais, Tessin, Appenzell, Argovie, Grisons, Lucerne, Schaffhouse, Soleure et Thurgovie, et par les soins des Sections dans les cantons de Berne, Bâle, Genève, Vaud¹, Neuchâtel, Zurich et Saint-Gall; au total 800 affiches en allemand, 750 en français et 100 en italien. Cette manifestation aura été surtout intéressante là où la question du suffrage des femmes ne se pose pas fréquemment et où personne qui ouvre les yeux dans la rue n'aura pu l'ignorer. — Deux nouvelles Sections viennent de se joindre à l'A. S. S. F.: Schaffhouse, avec 100 membres (présidente Mme A. Amsler, Rheinbühl), et Saint-Imier, avec 30 membres (président M. Edm. Degallier). Nous souhaitons que ce mouvement continue.

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — La période électorale impose forcément un temps d'arrêt à notre activité, car nous sommes obligées d'attendre le prochain renouvellement du Grand Conseil pour faire de la propagande, soit auprès des députés, soit auprès des membres de la Commission en faveur du projet de loi sur le suffrage des femmes. Notre Association s'est du reste intéressée aux élections du Conseil National, non seulement en faisant afficher, avec l'aide de membres dévoués, l'affiche du Comité Central dans tout le canton, mais encore en adressant à tous les candidats une lettre leur demandant de soutenir le principe du suffrage. Quelques-uns d'entre eux ont répondu de manière fort aimable. — Au thé de novembre, nous avons eu le privilège d'entendre la conférence si remarquablement documentée de Mme Agnès Vogel de Berne sur *l'histoire du mouvement suffragiste en Suisse*, dite dans un français plein de charme, et à celui de décembre, M. Ed. Patte, membre de notre Comité, présentera un compte rendu suivi d'un échange de vues sur le travail accompli dans la session d'automne de notre Grand Conseil. — Notre calendrier suffragiste est sous presse et va retrouver sans doute son succès accoutumé.

E. Gd.

VAUD. — Notre activité de cet hiver a eu un brillant début. Désirant renseigner nos membres et le public en général sur les avantages ou les inconvénients que la Suisse trouverait à entrer dans la Société des Nations, nous avons organisé, le mois dernier, une conférence contradictoire sur ce sujet de si vivante actualité. Nous avons eu le très grand privilège d'obtenir pour cette séance le concours de deux éminents conférenciers. M. William Rappard a consenti, malgré ses nombreuses occupations, à venir plaider devant nous en faveur du nouveau Pacte international, et M. Ch. Naine nous a présenté quelques-unes des objections et des critiques adressées par le parti socialiste à la Ligue des Nations. Un nombreux auditoire a suivi ces deux exposés avec un vif intérêt. Cette séance aura contribué à éclairer de façon très exacte notre public sur les différentes faces de la question. Aussi devons-nous à nos deux orateurs une grande reconnaissance pour

¹ Dans ce canton, l'affiche suffragiste a provoqué le placardement d'une contre-affiche... émanant de la célèbre Ligue féministe anti-suffragiste. Celle-ci n'a pas laissé perdre une si belle occasion de se taire, et a tenu à prouver à l'évidence que son but était de ne pas faire de politique... en débutant dans son activité par une affiche électorale!! (Réd.)

tout ce qu'ils nous ont apporté, et nous sommes heureuses d'avoir pu prouver à ceux qui pourraient en douter l'intérêt porté par la femme suisse à la chose publique.

NEUCHATEL. — Les cinq sociétés suffragistes du canton, en représentant leur activité, ont été unanimes à décider la création d'un Comité cantonal permanent, qui sera chargé de la propagande sur le terrain cantonal, et des démarches auprès des autorités cantonales. Un projet de statuts est à l'étude. — L'U. F. S. de Neuchâtel organise, pour le 6 novembre, une assemblée populaire consacrée à *l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations*. Elle a obtenu le concours de M. le professeur W. Rappard et de M. le conseiller national P. Graber. — Un cours populaire d'instruction civique sera donné par Mme de Perregaux. — D'autre part, la question des assurances maternelles et infantiles sera mise spécialement à l'étude cet hiver. Plusieurs conférences intéressantes sont projetées. — Le Cercle Féminin vient d'ouvrir, sans bruit, un restaurant féminin encore très modeste, mais de bon ton, et que l'on souhaite voir se développer. — Un membre de l'U. F. S., Mme Guibert, a pris l'initiative de constituer un comité qui se voudra à la création de salles de communion sans alcool. — L'U. F. S. continuera de prêter sa collaboration à l'Office de consultations professionnelles, à la Section neuchâteloise de la Fondation *Pour la Vieillesse*, etc. Elle s'intéressera à la Section neuchâteloise pour la lutte contre les maladies vénériennes, qui vient de se fonder.

E. P.

A travers les Sociétés féminines

GENÈVE. — *Union des Femmes*. — Intéressante assemblée générale d'automne, le 23 octobre, qui a mis au courant les membres de l'Union, non seulement de différentes questions d'ordre intérieur, mais encore leur a fait connaître les préoccupations sociales auxquelles l'Union s'est associée. C'est ainsi qu'après un très clair et complet rapport sur les journées de l'Alliance présenté par Mme Guibert, Mme Ratio-Naville, Mmes Jaquierod et Gourd ont successivement parlé du Secrétariat romand d'Hygiène sociale et morale, du mouvement en faveur d'une nouvelle législation fédérale sur l'alcool, et de la Société coopérative d'habitation. Mme Meyer a démontré comment les espérances immenses qu'avaient conçues certains de nos membres en apprenant que l'Union avait fait un héritage était hors de proportion avec la réalité; l'Union a bien, en effet, hérité de plusieurs immeubles, grâce à la générosité de Mme Reine Reymond, décédée cet été, mais en une propriété elle-même partagée avec d'autres; et enfin, quand cette succession, très compliquée du fait du nombre des usufruitiers et des co-héritiers, pourra être réalisée, notre Société est obligée, de par le testament, à fonder une clinique pour femmes à des prix tels de bon marché, qu'il faudra commencer par accumuler des années durant les intérêts, avant que le capital permette seulement de subventionner un lit dans une clinique! — Mme H. Naville a encore parlé de l'ouverture de la bibliothèque à des personnes étrangères à l'Union, dès janvier prochain, moyennant un abonnement de 2 fr. par mois ou de 18 fr. par an, ceci pour alimenter la caisse spéciale de la bibliothèque, au profit de laquelle Mme Naville donnera d'ailleurs, le 20 novembre, une conférence sur Mme Necker de Saussure (voir aux annonces). Enfin, Mme Meyer a terminé l'ordre du jour si varié de cette séance, en recommandant aux membres qui ne l'ont pas encore fait de s'abonner au *Mouvement Féministe*, la parution plus fréquente de notre journal pouvant de la sorte remplacer pour beaucoup la convocation personnelle si onéreuse pour nos finances. — Au thé de membres du 6 novembre, Mme Meyer a parlé, avec tout le tact et le cœur qu'on lui connaît, de la *Semaine de moralité à Genève*, sujet sur lequel elle a bien voulu écrire pour notre journal les appréciations que l'on trouvera plus haut. Cette question de moralité publique est d'ailleurs une de celles que le Comité a inscrites à son programme d'activité pour l'hiver qui commence. — L'Ouvroir a rouvert ses portes le 4 novembre, le nombre d'inscriptions reçues étant la meilleure preuve de son utilité, et la Commission de l'Office central des apprentissages a été avisée que M. Bonifas, secrétaire de la Section masculine, ayant donné sa démission pour cause de santé, le Bureau exécutif a prié Mme Guibert, déjà titulaire de la Section féminine, de le remplacer, les deux sections et toute la charge de l'Office étant ainsi dans les mains de cette dernière. C'est une preuve de plus de l'aptitude des femmes à remplir ces fonctions sociales de manière extrêmement satisfaisante: aussi toutes nos félicitations vont-elles à Mme Guibert pour cette seconde nomination.

E. Gd.

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud. — Notre Comité est composé cette année de: Mme Couvreu-de Budé, Vevey, présidente; Mme K. Jomini, Nyon, vice-présidente; Mme Elisa Serment, de Mont, secrétaire; Mme Jaunin, Avenches, trésorière; Mme Cochard-Puenzieux, Montreux; Mme Louis Dutoit, Aigle; Mme Lucy Dutoit, Lausanne; Mme Raccaud, Moudon; Mme Simon-Bonnard, Rolle.

L. D.